

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3976 - JEUDI 15 AVRIL 2021

COVID-19

Lancement le 19 avril de la campagne de vaccination



La vaccination, un moyen de lutte contre la pandémie du coronavirus

Réunie le 13 avril sous la direction du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, la task force présidentielle a pris d'importantes résolutions lors de l'évaluation de la situation de la pandémie du coronavirus en RDC. Parmi ces décisions, on note le démarrage de la campagne de vaccination contre la covid-19 fixée au 19 avril 2021 dans les vingt-trois provinces touchées par la maladie. Cette campagne avait été reportée à la suite des rumeurs sur les effets secondaires dus au vaccin astrazene-ca que le pays avait choisi.

Page 3

VIOLENCES DANS LES KIVU ET ITURI

Jean-Pierre Bemba interpelle les institutions étatiques



Jean Pierre Bemba

Dans un communiqué signé le 14 avril par son président national, Jean-Pierre Bemba Gombo, le Mouvement de libération du Congo dit noter avec effroi la recrudescence des violences injustifiées dans les Kivu et Ituri, avec son cortège de morts et de déplacés internes.

« Outre les attaques barbares des

groupes armés, notamment les ADF, les conflits interethniques de triste mémoire entre les Hemas et les Lendus ainsi qu'entre les Nandes et les Hutus ressurgissent, mettant à mal la coexistence entre communautés ainsi que la stabilité du pays tout entier », a fait savoir ce parti politique.

Page 2

TABLE RONDE SUR LE DIGITAL

La mise en œuvre du Plan national du numérique « Horizon 2025 » au cœur du débat

Kinshasa abrite, depuis le 13 avril, la Table ronde sur le digital en République démocratique du Congo. Les défis et les enjeux de la migration du pays vers l'économie numérique est au centre de ce forum organisé par « Best Consulting » et qui s'accorde comme objectif majeur de matérialiser la transition numérique dans laquelle le pays est engagé. Plus concrètement, il s'est agi de sélectionner les actions prioritaires à mettre en œuvre pour la concrétisation de la vision du



chef de l'Etat sur le numérique en RDC à travers une feuille de route

Augustin Kibassa, ministre des PT-NTIC balisée à soumettre à l'attention de l'exécutif.

Page 3

PETIT ÉCRAN

Arts.cd a contribué à la réalisation de « Rendez-vous à Kinshasa »

Rendez-vous... a posé ses valises pour la première fois à Kinshasa de sorte à offrir aux téléspectateurs l'occasion d'avoir un aperçu du dynamisme culturel caractéristique de la capitale de la RDC.

Pour avoir participé à son tournage, Onassis Mutombo s'est plu à raconter au Courrier de Kinshasa ce qu'il en est. L'initiateur du portail numérique kinois dédié à la culture et

aux arts a donc servi de guide à l'équipe du magazine diffusé sur Canal+ pour le tournage réalisé à Kinshasa de son numéro spécial consacré à la capitale de la RDC.

Page 4

ÉDITORIAL

RDC. Equipe II

On pourrait être tenté d'invoquer un *modus operandi* quasi convenable. A son corps défendant sans doute, depuis l'élection du président Félix Tshisekedi à la tête de son pays à l'issue de la présidentielle du 30 décembre 2018, la mise en place des institutions constitutionnelles prend chaque fois un peu plus de temps. Lui-même avait dû attendre le 24 janvier pour prêter serment, alors que sa victoire était proclamée dès le 10 janvier.

Le premier gouvernement constitué par la coalition qui unissait le chef de l'Etat à son prédécesseur, Joseph Kabila, fut installé au bout de sept mois de tractations. Après la rupture intervenue entre Cap pour le changement et le Front commun pour le Congo, du temps a passé aussi entre la détection par l'émissaire du président d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale et la désignation du nouveau Premier ministre. Puis, deux mois d'attente pour enfin que soit dévoilée la liste des cinquante-sept membres de l'équipe que dirige Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge.

Pour garder un regard positif sur ces péripéties, il faut les mettre au crédit de la réorganisation d'un pays que tant d'épreuves n'ont pas toujours permis de se construire sans ingérences extérieures ainsi que l'ont toujours souhaité sa population et ses dirigeants depuis son accession à l'indépendance en 1960. Depuis plusieurs décennies, la RDC vit des drames à répétition à l'Est de son territoire, victime des groupes armés venus d'ailleurs qui poursuivent sa destruction de connivence avec ses propres enfants.

Pourrait-on ne pas établir un lien de cause à effet entre les drames qui se déroulent dans l'est de la RDC et les difficultés que Kinshasa éprouve pour installer les institutions dont la mission essentielle est de gouverner le pays dans son intégralité ? Dans la mesure où une nation, comme l'est la RDC est un tout, il est évident que les événements dramatiques rappelés plus haut affectent la quiétude de ceux qui détiennent le mandat de rendre l'espoir à la population.

Maintenant qu'une nouvelle majorité est aux commandes dans ce pays, qu'un nouveau gouvernement est constitué, le temps est venu pour les pouvoirs publics d'œuvrer au rétablissement des grands équilibres nationaux. L'économie, la sécurité, l'aménagement territorial sont autant de chantiers sur lesquels la population de RDC demandera des comptes aux autorités en place.

Quand bien même, et cela saute aux yeux, tous les acteurs Rd-Congolais ont en tête les futures élections générales de 2023.

Le Courier de Kinshasa

VIOLENCES DANS LES KIVU ET ITURI

Jean-Pierre Bemba interpelle les institutions étatiques

Le président national du Mouvement de libération du Congo (MLC) appelle, par ailleurs, la population congolaise « à ne pas considérer ces violences récurrentes comme des faits divers ».



Jean-Pierre Bemba

Dans un communiqué signé le 14 avril par son président national Jean-Pierre Bemba Gombo, le MLC dit noter avec effroi la recrudescence des violences injustifiées dans les Kivu et Ituri, avec son cortège de morts et de déplacés internes. « Outre les attaques barbares des groupes armés, notamment les ADF, les conflits interethniques de triste mémoire entre les Hutus et les Lendus ainsi qu'entre les Nandes et les Hutus ressurgissent, mettant à mal la coexistence entre communautés ainsi que la stabilité du pays tout entier », a fait savoir ce parti politique.

Le MLC appelle, cependant, les Congolais « à ne pas considérer ces violences récurrentes comme des faits divers ». Il en va, prévient cette formation politique, de la survie de notre nation.

Le parti de Jean-Pierre Bemba exhorte, par ailleurs, les institutions de l'Etat « à prendre les mesures correctes de ces événements » pour enfin assurer une protection à la population. Les institutions étatiques sont également appelées à garantir la paix et mettre un terme définitif au déferlement de violences décriées.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion

Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,

Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oka

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa,

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture: Nioni Masela

Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Adjoint à la directrice : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,

Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél.: 06 700 09 00

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

TABLE RONDE SUR LE DIGITAL

L'enjeu de la mise en œuvre du Plan national du numérique « Horizon 2025 »

La salle d'évènements Romeo Golf située dans la commune de la Gombe à Kinshasa abrite, depuis le 13 avril, la table ronde sur le digital en RDC.

Les défis et les enjeux de la migration du pays vers l'économie numérique est au centre de ce forum organisé par « Best Consulting » et qui s'accorde comme objectif majeur de matérialiser la transition numérique dans laquelle le pays est engagé. Plus concrètement, il s'agit de sélectionner les actions prioritaires à mettre en œuvre immédiatement pour la concrétisation de la vision du chef de l'Etat sur le numérique en République démocratique du Congo (RDC) à travers une feuille de route balisée à soumettre à l'attention de l'exécutif national pour la mise en œuvre du Plan national du Numérique « Horizon 2025 » validé en septembre 2019 et repris dans le Plan national stratégique de développement 2019-2023.

La première journée a été marquée par le discours de lancement des travaux du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, représenté à l'occasion par le ministre des Postes, Télécommunications, Nouvelles techniques de l'information et de la communication (PT-NTIC), Augustin Kibassa Maliba. « Cette table ronde constitue l'opportu-



Le ministre des PT-NTIC, Augustin Kibassa, lisant le discours du chef de l'Etat

tunité de prendre en considération les paramètres pertinents pour réaliser un travail de priorisation des projets cruciaux pour l'émergence de ce secteur et de la nation. Cet exercice doit se faire sur la base d'une analyse et de la prise en compte de l'environnement actuel, des critères spécifiques et de l'élaboration d'approches pratiques

», a indiqué, en liminaire, le chef de l'Etat dont le contenu du discours a été rendu public, séance tenante, par son représentant personnel à ces assises, en l'occurrence le ministre des PT-NTIC.

Réitérant sa volonté de « faire du numérique congolais un levier d'intégration, de bonne gouvernance, de croissance

économique, d'amélioration du climat des affaires et de progrès social, Félix-Antoine Tshisekedi a néanmoins reconnu le fait que la mise en œuvre des projets de numérisation ait été butée à plusieurs contraintes liées notamment à la pandémie de covid-19 ainsi qu'aux pesanteurs politiques découlant de la dynamique de l'Union sacrée de la nation. Nonobstant ces écueils, de nombreux projets prioritaires du Plan stratégique national du numérique ont pu être lancés, a-t-il précisé.

Outre le Système national d'identité digitale, la numérisation du Cadastre foncier telle que prévue par le « Plan de relance », la mise en œuvre du projet de Réseau national de la recherche et de l'enseignement et le renforcement de la numérisation intégrale des chaînes des recettes et des dépenses, le chef de l'Etat a mis un point d'honneur sur l'ambitieux projet de loi portant « Code du numérique ». Déposé à l'Assemblée Nationale et repris dans le calendrier de la session parlementaire en cours, ce projet de loi, a-t-il dit, « va constituer un véritable bond en avant pour notre pays en rele-

vant d'un coup de nombreux défis et vides juridiques identifiés dans le pilier gouvernance et régulation ».

Tenant compte de l'évolution satisfaisante de bien d'autres projets similaires, le président de la République a indiqué avoir jugé opportun de renforcer significativement la place du numérique dans les orientations programmatiques et de créer un ministère chargé du numérique. Et de souligner que l'accélération de la mise en œuvre du Plan national du numérique « Horizon 2025 » va figurer parmi les objectifs majeurs du gouvernement de l'Union sacrée de la nation. Dans la foulée, il a exhorté le nouveau gouvernement à créer rapidement l'Agence pour le développement du numérique et de la doter de tous les outils et moyens nécessaires pour l'implémentation de politiques transversales coordonnées. A noter que cette cérémonie d'ouverture a connu la présence de quelques officiels, des représentants du corps diplomatique accrédités à Kinshasa et de bien d'autres personnalités et invités.

Alain Diasso

COVID-19

Lancement le 19 avril de la campagne de vaccination

Réunie le 13 avril sous la direction du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, la task force présidentielle a pris d'importantes résolutions lors de l'évaluation de la situation de la pandémie du coronavirus en RDC.

Parmi ces décisions, on note le démarrage de la campagne de vaccination contre la covid-19 fixée au 19 avril dans les vingt-trois provinces touchées par la maladie. Cette campagne avait été reportée à la suite des rumeurs sur les effets secondaires dus au vaccin astrazeneca que le pays avait choisi.

Selon le ministre de l'Intérieur sortant, Gilbert Kankonde qui a fait la restitution de cette réunion, la vaccination contre la covid-19 n'est pas obligatoire. « La vaccination contre la covid-19 sera volontaire », a-t-il déclaré tout en précisant que cette vaccination est ciblée. Elle concerne en priorité le personnel soignant, les personnes vulnérables souffrant des maladies chroniques et toutes les personnes exposées à un flux important dans l'exercice de leur travail.

Outre le démarrage de la vaccination, la task force a aussi décidé la levée du couvre-feu qui était en vigueur sur toute l'étendue du territoire national. Cette mesure de la levée du couvre-feu dépend des provinces. Dans les provinces où la circulation du virus est faible, il a été décidé la levée totale du couvre-feu. Par contre, dans d'autres provinces, dont la ville de

Kinshasa, où la courbe épidémiologique connaît une baisse, le couvre-feu en vigueur est repoussé à vingt-deux heures jusqu'à quatre heures du matin.

Situation épidémiologique de la maladie

La République démocratique du Congo (RDC) a enregistré cinquante-quatre nouveaux cas de contamination par le coronavirus, dont dix-huit dans la province de la Tshopo, dix-sept au Nord-Kivu, seize à Kinshasa, deux au Kongo central et un en Ituri. Les tests ont été réalisés sur les trois cent cinq échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB. Le nombre total de cas positifs au nouveau coronavirus en RDC est de vingt-huit mille six cent soixante-quatre. Aucun nouveau décès des cas confirmés n'a été rapporté. Le total de cas mortels en RDC à la date du 12 avril est toujours de sept cent quarante-cinq décès. Aucun patient supplémentaire n'est sorti guéri, selon la mise à jour fournie à la date du 12 avril. Le cumul de personnes guéries du nouveau coronavirus en RDC est de vingt-cinq mille huit cent quarante et un.

Blandine Lusimana

GOVERNEMENT

Serge Tshembo Nkonde, nouveau patron des Sports et Loisirs

Amos Mbayo n'a pas été reconduit dans le nouveau gouvernement dirigé par le Premier ministre Sama Lukonde. Il est remplacé au poste de ministre des Sports et Loisirs par Serge Tshembo Nkonde, peu connu mais disposant d'une expérience publique dans le secteur sportif.

La composition du gouvernement de l'Union sacrée pour la nation a finalement été rendue publique, le 12 avril, par le porte-parole de la Présidence Kasongo Mwema Yamba Yamba. Et le nouveau patron des Sports se nomme Serge Tshembo Nkonde. Il reprend le tablier d'Amos Mbayo Kitengie, non reconduit dans l'équipe gouvernementale du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde. Serge Tshembo Nkonde n'est pas très connu au niveau national, cependant, il n'est pas un novice dans le domaine des Sports. Il a occupé par le passé les fonctions de ministre provincial des Sports dans le Haut-Katanga dont les témoignages sont plutôt positifs.

Membre du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, Serge Tshembo a été élu député national dans la circonscription électorale du territoire de Sakania au Haut-Katanga. « Nous allons mettre notre effort pour

que les sports dans notre pays rayonnent et qu'ils retrouvent son image d'antan. Qu'on parle du Congo, un pays typiquement sportif. Aux sportifs congolais, nous demandons de nous faire confiance, puisque nous avons eu à travailler au sein de ce ministère au niveau de la province du Haut-Katanga. Et nous avons relevé les équipes avec notre petite expertise... », a-t-il signifié.

Ce sont ses premiers propos tenus lors d'une rencontre amicale organisée à son honneur à Lubumbashi, et rapportés par leopardsactu.com.

Spécialiste en management et gestion des affaires, il a donc l'énorme mission d'orienter le sport sur le chemin du développement. Il devra donc définir une politique sportive nationale qui n'existe pas, selon les récents propos du président de la Fédération congolaise de football association (Fécoba), Constant Omari, intervenant dans l'émission

Talents d'Afrique sur Canal+. Serge Tshembo devra donc dire clairement les objectifs de la République démocratique du Congo (RDC) en matière de sports à court, moyen et long termes, en sus de l'encadrement de la jeunesse congolaise.

Le nouveau patron des sports devra aussi examiner la grande question des infrastructures sportives, condition sine qua non pour réaliser des performances dans les compétitions nationales et internationales. La question des stades, salles des sports, etc. est cruciale en RDC. Manager et gestionnaire des affaires, il va aussi s'attarder sur l'autonomisation financière des sports, le sponsoring et d'autres questions sur le financement de son secteur, et aussi veiller à l'application de la loi sportive promulguée depuis 2011 par l'ancien président Joseph Kabila mais qui n'est quasiment pas appliquée.

Martin Enyimo

PETIT ÉCRAN

Arts.cd a contribué à la réalisation de « Rendez-vous à Kinshasa »

Onassis Mutombo, initiateur du portail numérique kinois dédié à la culture et aux arts, a servi de guide à l'équipe du magazine diffusé sur Canal+ pour le tournage réalisé à Kinshasa de son numéro spécial consacré à la capitale de la RDC.

Sur place ici à Kinshasa, Le groupe Canal + s'est appuyé sur le premier portail numérique des arts en RDC, www.arts.cd. Son responsable éditorial, Onassis Mutombo, s'est réjoui de l'avoir aiguillé pour la réalisation de Rendez-vous à Kinshasa. « Le groupe Canal + Paris nous a contacté par le biais de la société de production Bo Travail ! Ils ont trouvé qu'Arts.cd était en première ligne des médias culturels et qu'à ce titre, il serait le meilleur guide pour le tournage de Rendez-vous... », a expliqué Onassis Mutombo.

Rendez-vous... a posé ses valises pour la première fois à Kinshasa afin d'offrir aux téléspectateurs l'occasion d'avoir un aperçu du dynamisme culturel caractéristique de la capitale de la RDC. Pour avoir participé à son tournage, Onassis Mutombo s'est plu à raconter au Courrier de Kinshasa ce qu'il en est du contenu du magazine dédié à sa ville dont la première diffusion a été programmée le 13 avril à 20h30. « Le documentaire s'est focalisé sur l'ambiance de Kinshasa, sa vie culturelle. Un coup de projecteur sur le tourisme à travers les grands sites historiques à voir absolument », nous a-t-il dit. Et pour ce qui est des coulisses du tournage, le responsable éditorial de www.arts.cd nous a confié : « En dix jours, nous



Onassis Mutombo interviewé lors du tournage de Rendez-vous à Kinshasa

avons fait le tour des grandes agglomérations de Kinshasa. En partant de Tshangu, nous sommes passés par le Mont-Amba... Nous avons visité le site du Lac Ma Vallée à Mont Ngafula, etc. Le tournage était une belle expérience ». Par ailleurs, a souligné Onassis Mutombo, « la production avait déjà sa petite idée sur le documentaire qu'il voulait réaliser sur la ville et son planning mais Arts.cd l'a aidé à recadrer les choses. Nous lui avons fourni les adresses nécessaires, les contacts utiles, notamment les artistes, les partenaires et agences locales ». L'apport du média kinois, qui était d'un bon conseil, a été apprécié à sa juste valeur, nous a-t-il affirmé. Et de préciser encore : « Nous avons

fait une proposition d'artistes car Bo Travail ! prévoyait de filmer les artistes musiciens de grand renom mais aussi des jeunes talents qui font du succès. Pour ce dernier lot, nous avons pensé notamment à Gaz Mawete, Innocent Balume, qui malheureusement à cette période n'était pas disponible. Du côté de leurs aînés, il y avait Fally Ipupa et Ferre Gola à prendre. Pas de bol, ils étaient aussi tous deux indisponibles parce qu'ils étaient en production à l'étranger. L'un au Cameroun et l'autre en Côte d'Ivoire. Ainsi, à défaut de les avoir eux, nous avons opté pour Werrason ». Onassis a livré quelques bons souvenirs gardés de cette aventure menée joyeusement au

côté de Canal +. « Nous avons tourné sur le fleuve Congo pour relier le centre-ville à la périphérie de la ville. Nous avons voulu montrer qu'il était possible de le faire en quittant l'aéroport de N'Djili quitte à naviguer sur un canot rapide au lieu de prendre la route », a-t-il dit, partageant ainsi son ravissement. Une collaboration avantageuse Ravi de la collaboration avec Canal+ qu'a occasionné le tournage de Rendez-vous à Kinshasa, Onassis pense qu'elle vient consolider les solides assises déjà acquises par www.arts.cd dans la sphère des médias de Kinshasa. « Alors que sur place, notre entreprise convainc de plus en plus les décideurs, les artistes, les culturels en géné-

ral, ce projet vient confirmer que nous avons lancé sur le marché un produit intéressant. Cela prouve qu'Arts.cd fait du bon travail et qu'il est désormais validé au-delà de nos frontières. Canal + n'est pas venu nous légitimer car sa légitimation, Arts.cd la tient d'abord des Congolais, ses artistes et ses culturels. Canal + s'est rendu compte que nous fournissions du bon travail quoique nous ne soyons pas les seuls, pas mal de jeunes congolais font de même mais en toute chose, il faut de la persévérance, savoir se consolider au fil du temps. L'avantage de ce genre de collaboration devrait porter nos entreprises locales, les convaincre à nous accorder plus de crédit quitte à consentir à nous accompagner dans nos diverses réalisations personnelles ». Journaliste à la base, Onassis Mutombo, alias Mfumu Mpa Mulopwe, est le fondateur et responsable éditorial de www.arts.cd qu'il présente de coutume comme « le premier portail numérique des arts en RDC ». Pour l'heure, « il est compté parmi les médias culturels les plus en vue de Kinshasa spécialisés dans la recherche, le traitement, la diffusion et la production des documents puristes dans le domaine des arts et culture », dit-il.

Nioni Masela

SANTÉ

Caritas Congo satisfaite des résultats de la mobilisation contre le coronavirus

Caritas Congo a appuyé, grâce au financement du Centre de contrôle et de prévention contre les maladies de l'Union africaine, (Africa CDC), les Divisions provinciales de la santé de Kinshasa et de l'Equateur dans la réalisation des activités de sensibilisation et de mobilisation des populations contre la covid-19.

Au terme de trois mois de mobilisation communautaire dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19 qui sévit en RDC depuis le 10 mars 2020, Caritas Congo s'est dite satisfaite des résultats atteints par ce projet qui a ciblé plusieurs milliers de familles se trouvant dans cinq zones de santé de Kinshasa, à savoir Kintambo, Binza Météo, Binza Ozone et Mont Ngafula 1 et trois zones de Santé de Mbandaka dont Wangata, Mbandaka et Bolenge. Selon Caritas Congo, grâce à ce projet-pilote de lutte contre la covid-19, trois cent quatorze mille cinq cent quatre-vingt-quatorze ménages ont été visités dans



Caritas s'implique dans la sensibilisation de la communauté (Ph. Caritas)

la ville de Kinshasa où sept mille sept cent cinquante-six cas contacts ont été iden-

tifiés. Par contre dans la ville de Mbandaka, quatre cent vingt mille neuf cent

soixante-quinze ménages ont reçu la visite des relais communautaires (Reco)

déployés, lesquels relais ont identifié cinquante-cinq mille huit cent soixante-quatre personnes contacts. Durant les trois mois, Caritas Congo ASBL a accompagné techniquement et financièrement les activités de ses partenaires de Divisions provinciales de Kinshasa et Mbandaka dans la sensibilisation, la surveillance épidémiologique, grâce à mille Reco formés, dont cinq cent cinquante pour la ville de Kinshasa et quatre cent cinquante pour la province de l'Équateur, suivis par des superviseurs de proximité. Ces derniers ont agi sous le contrôle de leurs médecins chefs de zone de santé.

Blandine Lusimana

SAHEL

Le nouveau bataillon tchadien suscite l'espoir de stabilisation de la région

Arrivés sur le terrain en mars dernier, ces militaires très aguerris et aptes aux combats se trouvent actuellement dans la zone dite des Trois frontières (Niger, Burkina Faso, Mali). Leur présence redonne à la force du G5 Sahel et à ses partenaires l'espoir de vaincre les groupes terroristes qui sévissent dans la région.

Le contingent a pris position dans le Gourma malien afin de ratisser la zone et de changer la donne grâce à l'opération Samata 3. Il s'agit de combattre très efficacement les groupes qui y opèrent, notamment le Groupe de soutien à l'Islam et au Musulmans du touareg malien Iyad Ag Ghali et la katiba Macina d'Amadou Koufa. Evoquant la présence du bataillon tchadien qui fait la jonction avec 900 soldats de la force conjointe et un sous groupement tactique désert de la force Barkhane, le commandant de la force conjointe du G5 Sahel, le général Oumarou Namata, s'en est réjoui, soulignant que « l'excellente nouvelle » de son arrivée est saluée par la population des pays de la région. Ce qui ne surprend guère puisqu'au moment de passer le témoin à son

homologue tchadien, le président mauritanien, Mohamed Ould El-Ghazaouani qui présidait le G5 Sahel, avait rendu hommage à Idriss Déby Itno pour sa décision d'envoyer un contingent tchadien au Sahel. « Je voudrais lui exprimer toute notre reconnaissance pour les efforts et sacrifices que le Tchad ne cesse de consentir en faveur de la paix et de la sécurité dans la région. Je citerai en particulier sa décision de déployer un deuxième bataillon au profit de la force conjointe du G5 Sahel. », soulignait-il. Des experts estiment que la présence des soldats tchadiens va permettre de soulager Barkhane dans cette région. Et la force européenne Takuba pourra servir d'appui, ajoute-t-on. Fort de cela, le président français appelle à dé-

capiter les groupes djihadistes affiliés à al-Qaïda au Sahel. **Paris et ses alliés envisagent d'éliminer les groupes djihadistes** « Notre objectif est d'arriver à 2000 hommes pour Takuba, avec un pilier français autour de 500 hommes dans la durée, et une coopération avec les armées de la région, en appui, ce qui est une logique différente de celles des Opex. Nous ne le ferons pas tout de suite, mais c'est ainsi que je nous projette dans la durée, parce que je pense que c'est cohérent. », indiquait récemment Emmanuel Macron. L'objectif est d'éliminer seulement les groupes qui menacent la stabilité de la région, précisait-il. L'envoi de soldats tchadiens avait été initialement annon-

cé il y a plus d'un an lors du précédent sommet de Pau (Sud-Ouest de la France). Mais l'opération avait été retardée par la menace djihadiste grandissante sur les bords du lac Tchad, et par un désaccord entre N'djamena et ses partenaires sur les modalités, notamment financières, de ce déploiement. Le président tchadien souhaitait, entre autres, qu'une partie des primes des soldats déployés soit prise en charge par les partenaires, selon plusieurs sources diplomatiques concordantes au Sahel. La France, partenaire du G5 Sahel, voulait que le déploiement d'un nouveau contingent tchadien se fasse dans les meilleurs délais parce qu'elle souhaite réduire sa présence militaire dans la région, alors que 5.100 soldats français sont

actuellement présents dans la zone des « trois frontières ». Paris mise, en effet, sur la montée en puissance des forces locales, surtout tchadiennes pour procéder à un ajustement de sa force. Acteur important de la lutte contre le terrorisme, l'armée tchadienne joue un rôle central dans le dispositif international au Sahel. Son contingent déployé dans la région ne sera à la hauteur de la tâche qui lui incombe que si un engagement croissant des alliés européens de la France se concrétise, ainsi que celui des Etats-Unis qui y fournissent de précieuses capacités de renseignement et de surveillance, de ravitaillement en vol et de transport logistique, pour un coût de 45 millions de dollars par an. **Nestor N'Gampoula**

MESSAGE DE FELICITATIONS
DE LA PLATEFORME
ASSOCIATIVE DENOMMEE
"MVOUTI CAP 2021"

EVOLUANT DANS LE DISTRICT DE MVOUTI

Le Congo notre pays est un et indivisible. La paix et l'unité nationale sont chaque fois préservées par un homme, un grand homme d'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO.

Le 21 mars 2021, les urnes ont parlé et le peuple congolais, dans sa grande majorité, s'est exprimé en faveur de Denis SASSOU N'GUESSO afin de poursuivre son œuvre grandiose pour les cinq (5) prochaines années, en lui plébiscitant de 88,40% des suffrages ; confirmés par la cour constitutionnelle. Notre joie est si grande.

La plateforme associative dénommée "Mvouti cap 2021" regroupant les associations, mutuelles et individualités évoluant dans le district de Mvouti qui s'est totalement impliquée dans la pré-campagne et la campagne en faveur du candidat Denis SASSOU N'GUESSO aux côtés de la majorité présidentielle dans le district de Mvouti, se réjouit du résultat de 100% promis et réalisé. Par conséquent, elle adresse toutes ses vives félicitations au Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO.

La plateforme associative lui rassure de sa pleine disponibilité, sa totale détermination et son ferme engagement à œuvrer davantage à ses côtés afin de relever les grands défis présents et avenir à travers la mise en œuvre effective du programme de société "ENSEMBLE, POURSUIVONS LA MARCHÉ".

Les membres de la plateforme.



World Food Programme Programa Mundial de Alimentos Programme Alimentaire Mondial برنامج عالمي للغذية

The Food Aid Organization of the United Nations System Brazzaville/RC

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES
N° 001/2021-ADM/CGCO

La Représentation du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies en République du Congo a le plaisir de porter à la connaissance du public qu'elle procède à une vente aux enchères des véhicules ci-après :

Désignation	Plaque	Chassis	Lieu	Année	Etat	Observation
Toyota Land Cruiser Station wagon	102 CD 43	JTEEB71JX07026818	Brazzaville	2015	Fonctionnel	Véhicule en CD (Sous douane)
Toyota Land Cruiser Pick up double cabine	102 CD 48	JTEBB71J504326559	Brazzaville	2017	Sur cale	Véhicule en CD (Sous Douane)

La Représentation du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies informe les soumissionnaires que le matériel est exposé dans la cour de sa concession située **Avenue Général DE GAULLE –Derrière le CCF** et peut être visité chaque jour ouvrable de 13h00 à - 17h00.

Les enchères commencent à partir de **7.340.000 FCFA pour la Toyota Pick Up DC**. Seule l'offre la plus élevée sera retenue. En cas d'offre équivalente, il sera procédé au tirage au sort en présence des deux enchérisseurs ayant réalisé les offres plus élevées. Les plis fermés devront être adressés à :

Monsieur le Représentant du PAM en République du Congo.
Les inscriptions «*Vente aux Enchères 001/2021-ADM/CGCO*» devront être mentionnées clairement sur l'enveloppe.

La date limite de dépôt de soumissions, sous pli fermé est fixée au **23 Avril 2021 à 17h00**. Aucune proposition déposée après la date limite indiquée ne sera prise en compte.

L'adjudicataire retenu sera contacté pour paiement comptant. Il est à noter que l'enlèvement du véhicule ne pourra s'effectuer qu'après production de la preuve de dédouanement et règlement intégral en Francs CFA dans un délai d'une semaine à compter de sa notification. Dans le cas contraire, l'offre du second adjudicataire sera automatiquement recevable.

La vente se fait « en l'état » et aucune réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, 12 Avril 2021

Le Directeur Pays

DISPARITION

Décès du financier américain déchu Bernard Madoff

Bernard Madoff a tiré sa révérence le 14 avril, à l'âge de 82 ans, dans une prison fédérale en Caroline du Nord où il purgeait une peine de cent cinquante ans.

Selon l'agence de presse américaine Associated Press, qui a rapporté le décès, Bernard Madoff serait mort « de causes naturelles ».

Bernard Madoff était l'un des plus grands escrocs du monde de la finance. Pendant des décennies, il avait fait croire à ses investisseurs qu'ils plaçaient leur argent dans des fonds sûrs et au rendement stable.

On estime à trente-sept mille le nombre de personnes escroquées se trouvant dans cent trente-six pays, y compris un grand nombre en Suisse. Après avoir plaidé coupable, celui qui était surnommé « le magicien de Wall Street » avait écopé de cent cinquante ans de réclusion. Sa fraude avait atteint un total de soixante-cinq milliards de dollars. Les clients de Madoff venaient de tous les horizons : Banques de toute la planète, célébrités, prix Nobel, associations caritatives.

Condamné par un tribunal new yorkais en juin 2009, après avoir plaidé coupable, il avait demandé « pardon à ses victimes » et regretté laisser « un héritage de honte » à sa famille. « *Je suis responsable d'un grand nombre de souffrances et de douleurs* », déclarait-il. Il purgeait sa peine dans le pénitencier de Caroline du Nord.

Il y a plus d'un an, en février 2020, les avocats de l'homme d'affaires réclamaient sa sortie de prison pour un problème de santé. Né en 1938 à New York, il a été courtier et investisseur. Il avait été le président de la bourse des valeurs technologiques, le Nasdaq, entre 1990 et 1993. En 1960, il avait créé sa propre société, qui deviendra Bernard L. Madoff Investment Securities.

Y.R.Nz.

USA/RUSSIE

Joe Biden et Vladimir Poutine prêts à poursuivre le dialogue

Les présidents russe et américain, Vladimir Poutine et Joe Biden, se sont dits prêts lors d'une conversation téléphonique, le 13 avril, à poursuivre le dialogue pour garantir la sécurité mondiale.

La Russie a confirmé dans un communiqué que Joe Biden avait proposé à Vladimir Poutine d'organiser une rencontre au sommet dans les tout prochains jours.

« *Les deux parties se sont déclarées prêtes à poursuivre le dialogue sur les domaines les plus importants de la garantie de la sécurité mondiale, ce qui répondrait aux intérêts non seulement de la Russie et des États-Unis, mais de l'ensemble de la communauté internationale* », a indiqué le Kremlin.

Selon Moscou, les deux hommes ont notamment abordé les tensions liées à l'Ukraine, Kiev et les Occidentaux accusant Moscou d'avoir massé des dizaines de milliers de soldats aux frontières de cette ex-République soviétique qui ambitionne de rejoindre l'Otan.

Parallèlement, les violences ont repris depuis le début de l'année à l'Est de l'Ukraine entre forces de Kiev et séparatistes prorusses. Dans ce contexte, Vladimir Poutine a décrit les approches d'un règlement politique basé sur « les accords de paix de Minsk adoptés en 2015 pour mettre un terme au conflit, mais dont le volet politique n'a jamais été appliqué ».

Selon le Kremlin, le président américain a également « exprimé son intérêt pour la normalisation de la situation » avec Moscou et « *l'établissement d'une interaction stable et prévisible sur des problèmes aussi graves que la stabilité stratégique et la maîtrise des armements, le programme nucléaire iranien, la situation en Afghanistan et le changement climatique mondial* ».

Les relations entre Moscou et Washington sont au plus bas, plombées par des désaccords sur plusieurs dossiers de l'Ukraine à la Syrie, des accusations d'ingérence électorale, d'espionnage et de cyberattaques.

Y.R.Nz

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD

L'UA et la CEEAC satisfaites du scrutin

Au cours d'un point de presse conjoint tenu le 13 avril, les observateurs de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) se sont réjouis du bon déroulement du scrutin au Tchad, et appellent à renouer le dialogue avec tous les acteurs politiques et de la société civile.

Les deux organisations ont conclu à un scrutin calme et apaisé, tout en reconnaissant quelques manquements.

« *Le vote des militaires et des nomades du 10 avril s'est déroulé avec un engouement réel dans certains lieux. Cependant, certains électeurs ont voté dans leurs casernes et aucun membre de la mission n'a été autorisé à observer le déroulement du scrutin* », a précisé le chef de la mission de la CEEAC, Evariste Mabi Mulumba.

S'agissant de la participation, il a assuré que l'engouement à ce scrutin a été moyen. « *Tous les bureaux de vote*

visités étaient aménagés de façon à assurer un bon déroulement de l'élection. La disposition des isolements n'était pas toujours adéquate », a précisé Evariste Mabi Mulumba qui a toutefois noté une faible présence des organisations nationales d'observation électorale. La mission d'observation de l'Union Africaine a révélé, de son côté, une forte présence de femmes dans les bureaux de vote. « *Les urnes étaient convenablement scellées, placées de manière visible pour le public et ont garanti le secret de vote. Dans tous les bureaux de votes visités, le doigt de l'électeur*

était marqué à l'encre indélébile », a noté le Dr Selom Komi Klassou, chef de la mission d'observation électorale de l'Union Africaine.

Tout comme la mission de la CEEAC, l'Union africaine recommande de renouer le dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques et la société civile afin d'apaiser les tensions politiques. Par ailleurs, les deux organisations ont salué le gouvernement tchadien. L'UA a félicité le Tchad pour avoir respecté les délais constitutionnels, tandis que la CEEAC a loué les mesures prises pour l'organisation d'un scrutin dans la paix et le calme.

Yvette Reine Nzaba

ASSASSINAT DE SANKARA

Un procès peut enfin s'ouvrir

Un procès peut enfin s'ouvrir, 34 ans après l'assassinat de Thomas Sankara, avec la mise en accusation mardi, d'une dizaine de personnes dont l'ancien président Blaise Compaoré, a déclaré un des avocats de la partie civile Guy Hervé Kam, à l'issue de l'audience.

« *Un certain nombre de personnes ont été mises en accusation comme Blaise Compaoré pour essentiellement attentat à la sûreté de l'Etat complicité d'assassinat et complicité de recel de cadavres* », a déclaré M. Kam à la presse.

« *Dans l'ensemble il y a eu beaucoup de prescription beaucoup d'accusés étaient décédés pour le reste on peut dire que l'heure de la justice a enfin sonné. Un procès peut enfin s'ouvrir puisque le juge a renvoyé pour le jugement* », a-t-il dit, ajoutant qu'il appartiendra au procureur

militaire de programmer une date d'audience.

Par contre Mathieu Somé, avocat de Gilbert Diendéré, un des accusés dans cette affaire qui date de 1987, estime que l'ouverture du dossier a été coordonnée « *par le fait de l'exécutif, qui vient se mêler des affaires judiciaires* » alors qu'il y avait déjà la prescription.

« *Je ne sais pas pourquoi on persiste à maintenir cette affaire dans un espoir qui n'existe pas à mon sens* », a-t-il estimé.

« *C'est tellement aléatoire. Ils*

ont tablé sur des choses qui ne peuvent pas convaincre un profane. Dix ans se sont écoulés sans qu'un acte ne soit posé. Quand le juge n'a rien fait pendant dix ans il y a prescription », a déclaré M. Somé.

Selon le délibéré rendu public mardi, outre M. Compaoré, un de ses proches, Gilbert Diendéré, et 12 autres personnes ont été mises en accusation.

Elles sont poursuivies pour différents chefs, dont ceux d'attentat à la sûreté de l'Etat, d'assassinat, de faux en écriture publique et de recel de cadavres.

ENVIRONNEMENT

La Chine se dit préoccupée par la décision du Japon de rejeter de l'eau de Fukushima dans la mer

La Chine a exprimé sa vive préoccupation par voie diplomatique concernant la décision du Japon d'évacuer l'eau radioactive de Fukushima en la rejetant dans le Pacifique, a déclaré lundi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le porte-parole, Zhao Lijian, a fait cette remarque en réponse à une question à ce sujet. Il a déclaré que la Chine avait demandé à la partie japonaise d'adopter une attitude responsable et de traiter la question de l'élimination des déchets nucléaires avec prudence.

Notant que l'accident nucléaire de Fukushima était l'un des plus graves au monde, M. Zhao a déclaré que l'accident avait entraîné la fuite d'une grande quantité de matières radioac-

tives, ce qui a eu un impact profond sur l'environnement marin, la sécurité des aliments et la santé humaine.

L'élimination correcte des déchets nucléaires est liée aux intérêts publics internationaux et aux intérêts vitaux des pays voisins, a souligné le porte-parole. Il faut les traiter avec soin et de manière appropriée afin d'éviter de nuire davantage à l'environnement marin, à la sécurité des aliments et à la santé humaine. Le monde suit avec

une profonde inquiétude la prochaine décision du Japon sur le rejet des eaux usées radioactives dans l'océan, et exprime ses doutes et son opposition. Il y a également une forte opposition au Japon, et ce pays ne peut pas faire la sourde oreille, a poursuivi M. Zhao. « *La partie japonaise doit agir de manière responsable pour les intérêts publics mondiaux et les intérêts de son propre peuple* », a ajouté M. Zhao.

Xinhua

AFRIQUE

Tony Elumelu : « Le mécontentement des jeunes est une bombe à retardement »

Le président du conseil d'administration d'United Bank for Africa (UBA), Tony Elumelu, également président de la Fondation Tony Elumelu (TEF), a tenu ces propos devant 21 000 jeunes, réunis lors de Joshua Generation international youth conference (la Conférence internationale de la jeunesse), « Génération Joshua », à l'Université du Nigeria Nsukka.

« Le mécontentement des jeunes constitue une bombe à retardement pour le continent », a déclaré Tony Elumelu. Il a plaidé en faveur de la promotion du potentiel des jeunes en Afrique, pour catalyser le développement socio-économique. Le continent africain fait face à l'extrémisme, au grand banditisme, à des vols, des meurtres absurdes, des enlèvements et à la violence politique. C'est le continent le plus jeune du monde, 60 % de la population est âgée de moins de 25 ans.

Le chômage des jeunes

Citant le cas du Nigeria, le taux de chômage des jeunes a atteint 30 % en mars 2020 et aussi celui d'autres pays africains. « 65 % des Africains ont moins de 35 ans et beaucoup d'entre eux n'ont pas d'emploi rémunéré », a-t-il souligné. La pandémie de Covid-19 et le confinement qui en a découlé ont mis en évidence les vulnérabilités de la structure démographique de l'Afrique. « Nous avons aujourd'hui, en tant que continent, la plus grande génération jeune de l'histoire - cette population jeune est l'espoir de l'Afrique, c'est notre fierté et notre potentiel. L'urgence et la nécessité de libérer le potentiel de cette génération sont impératives pour la sécurité de notre avenir collectif », a-t-il indiqué.



Tony Elumelu

Pour relever ce défi, il appelle à prendre conscience de l'urgence, à s'indigner et s'engager à améliorer la situation. « Nous traversons une période cruciale de notre histoire où les questions

relatives à la jeunesse doivent être la préoccupation majeure et centrale de notre époque. Des millions de nos jeunes entrent sur le marché du travail chaque année. Vingt millions

d'emplois doivent être créés tous les ans pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Seuls trois millions d'emplois formels sont créés chaque année en Afrique,

« 65 % des Africains ont moins de 35 ans et beaucoup d'entre eux n'ont pas d'emploi rémunéré »

et ce, avant même la pandémie de Covid-19 », a-t-il déploré.

L'entrepreneuriat, la clé pour valiser le potentiel des jeunes africains

Tony Elumelu est convaincu que l'entrepreneuriat - le pouvoir de l'entrepreneuriat - est la clé pour valoriser le potentiel de jeunes africains. « Nous sécurisons notre propre avenir. Ce constat se fonde sur notre propre expérience, d'abord en tant qu'entrepreneurs et aussi, parce que nous avons consacré beaucoup de ressources pour aider à créer une nouvelle génération d'entrepreneurs africains. Nous contribuons à donner de l'espoir et des opportunités économiques aux jeunes Africains », a déclaré le fondateur de TEF. « Nous croyons que la prospérité doit être partagée autant que possible à tous les niveaux et que la pauvreté, où qu'elle soit, est une menace pour nous tous partout », a-t-il rappelé. Compte tenu de l'énorme potentiel de la jeunesse africaine, Tony Elumelu pense que la priorité doit être donnée aux petites entreprises « en les soutenant », en autonomisant les jeunes, « le moyen le plus puissant de réduire le chômage sur le continent », selon lui.

Noël Ndong

COVID-19

Le Pnud plaide pour l'extension de l'allégement de la dette aux pays à revenu intermédiaire

La réponse mondiale à la crise de la dette laisse derrière elle un groupe de pays, en grande partie à revenu intermédiaire, qui verront des limitations durables des dépenses liées au développement au niveau national, selon une analyse de la vulnérabilité de la dette du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

« Nous sommes confrontés à une situation de plus en plus sévère, en termes d'espace budgétaire et à un monde de plus en plus divisé entre ceux qui sont capables de réagir, en termes budgétaires et financiers et ceux qui se voient de plus en plus au bord d'une crise de la dette », a déclaré l'administrateur du Pnud, Achim Steiner. « La durabilité et la capacité de dépenses budgétaires ne sont pas l'objectif final, ils permettent plutôt aux pays de répondre à la pandémie de Covid-19 et de construire un avenir meilleur et plus vert », a-t-il poursuivi. Selon le

rapport intitulé « Vulnérabilités de la dette souveraine dans les économies en développement », 72 des 120 pays à revenu faible et intermédiaire étudiés sont vulnérables aux problèmes d'endettement, dont 19 sont « gravement vulnérables ». Le groupe de 72 pays vulnérables devra au moins 598 milliards de dollars de dette à rembourser, entre 2021 et 2025, dont 52% à des créanciers privés.

Les pays à faible revenu - qui sont éligibles à un allégement dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette et du cadre commun pour les traitements de la dette

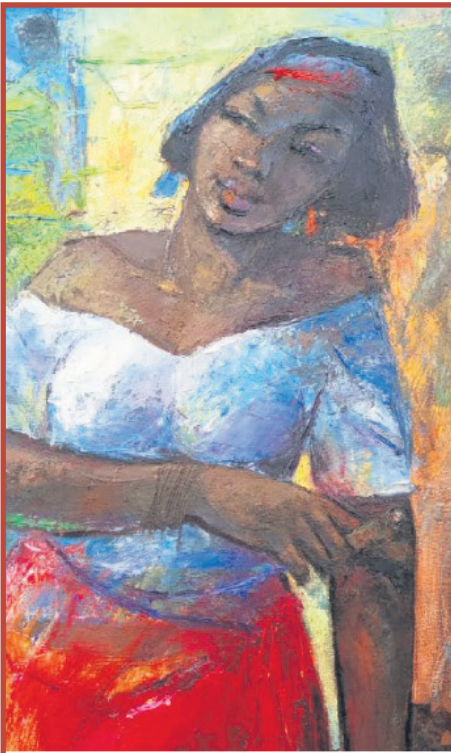
au-delà du DSSI, tous deux du groupe de pays du G-20 - représentent environ 6% des 598 milliards de dollars, le reste étant dû par les pays à revenu intermédiaire. « Un groupe de 23 pays se trouve dans une lacune », d'après la conclusion du rapport : ils ne sont pas admissibles aux initiatives du G-20 et ils ne peuvent pas accéder à des capitaux à faible coût comme, c'est le cas des pays les plus riches du monde. La plupart sont des pays à revenu intermédiaire ou de petits États insulaires en développement et le groupe doit environ 65% du total des remboursements de la dette. Les conclu-

sions du rapport renforcent les appels du Pnud et d'autres, pour que les initiatives mondiales d'allégement de la dette soient étendues aux pays vulnérables, également à revenu intermédiaire.

Alors que de nombreux pays faisaient face à des dettes croissantes avant la Covid-19, la pandémie a exacerbé les défis. Dans les petits États insulaires, par exemple, l'effondrement du tourisme s'est traduit par une diminution des revenus permettant de rembourser les dettes. La communauté internationale a mis en place la DSSI et le cadre commun. « Mais la nouvelle émission

de Droits tirage spéciaux du FMI, ne suffit pas », a déclaré Achim Steiner. Le rapport indique que « nous devons relever notre niveau d'ambition pour garantir que l'éligibilité à l'allégement de la dette soit étendue à tous les pays en développement », a-t-il poursuivi. Alors que certains pays sont au bord de la faillite - et d'autres, comme la Zambie, ont déjà fait défaut - cette crise est plus susceptible d'être lente et de limiter les dépenses publiques cruciales pour une variété d'objectifs de développement et de climat dans les années à venir.

N.Nd.



Musée du Bassin du Congo **galerie CONGO**

Vernissage de l'exposition
" COULEURS DE FEMMES "
avec **Jonas BOBOMA**

Mercredi 21 avril 2021 à 15h
au Musée Galerie du Bassin du Congo
(Dépêches de Brazzaville)

Exposition vente en cours du
21 avril au **21 juin** 2021

Contacts : +242 06 666 70 65
+242 04 411 64 11

Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo







**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

**NOUVEAU TRONÇON
POINTE-NOIRE - QUESO**

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33/ 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com





**GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - QUESO**

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSI	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			QUESO	30.000	27.000

NÉCROLOGIE

Les familles Olala et Mapoumba informent parents, amis et connaissances du décès de Cynthia Olala Mapoumba(Doudou) survenu le jeudi 8 avril 2021 au CHUB. Le deuil a lieu au domicile familial, avenue de France n° 104 à Poto-Poto, en face de l'école primaire Pierre Ndzoko ex Saint-Vincent B. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.





**VIVE
52^e
ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO**

Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son grand frère aîné le colonel de police Antoine Baptiste Ngoulou, sous-préfet de Tchimba-Nzassi le 4 avril 2021 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au N°29 bis, de la rue Djouké Moungali vers la rivière Madoukou Tsékélé à Brazzaville, et à Pointe-Noire au quartier Loandjili derrière la Maison commune. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



République du Cameroun
Paix - Travail - Patrie



République du Congo
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE

N°00000012C/MINEE-MEH/DPCDU 15 MARS 2021 portant publication du résultat de l'appel d'offres international restreint n°00000008/19/AOIR/MINEE-MEH/DPC du 19 décembre 2019 relatif à la sélection d'un partenaire en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode « Build Operate and Transfer (BOT) » de l'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Les Ministres en charge de l'énergie du Cameroun et du Congo, Maitre d'Ouvrage,

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Restreint n° 000000081191 AOIRI MINEE-MEHI DPC du 19 décembre 2019 relatif la sélection d'un Partenaire en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode Build Operate and Transfer (BOT)» de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées,

COMMUNIQUEMENT

La Société CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY Ltd (CGGC) est sélectionnée pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation, en mode « Build Operate and Transfer» (B.O.T), de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées suivant l'Appel d'Offres International Restreint N° 00000008/19/AOIR/MINEE-MEH/DPC du 19 décembre 2019.

Le projet se décline en trois (03) étapes:

Etape 1 : Etudes

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes associées;
- Voies d'accès au site dans les deux pays;
- Impact environnemental et social.

Etape 2 : Constructions

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes associées;
- Voies d'accès au site dans les deux pays;
- Gestion environnementale et sociale;
- Renforcement des capacités et transfert des compétences.

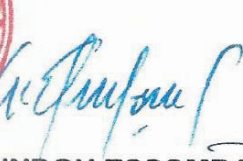
Etape 3 : Mise en service et exploitation

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction du Projet Challet pour la signature de l'Accord de Projet.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le 15 MARS 2021

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie du Cameroun,



Gaston ELOUNDU ESSOMBA

Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique du Congo,



Serge Blaise ZONIABA

PARTENARIAT

Le Fnuap procède aux consultations pour peaufiner son plan d'actions

Le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) a tenu une réunion pluri-partenaire de consultation nationale, le 13 avril à Brazzaville, en vue de l'élaboration de son plan stratégique 2022-2025 qui repose, entre autres, sur la réduction de la mortalité maternelle estimée à 400 décès pour 10.000 naissances vivantes dans le pays.

Pour recueillir de manière participative, les propositions sur de nouvelles modalités d'intervention, des moyens d'actions plus efficaces à prendre en compte dans le plan stratégique 2022-2025, le Fnuap a recueilli les avis des chercheurs-universitaires, des représentants de la société civile, des organisations de femmes et des jeunes, des représentants de la population autochtone, des personnes vivant avec handicap, cadres et techniciens des ministères... »

« Le triptyque zéro décès maternel évitable, zéro besoin en matière de planification familiale et zéro violence basée sur le genre »



Chaque pays en fonction de ses priorités définit le cadre dans lequel l'action doit être orientée », a expliqué le représentant du Fnuap, Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba. Rappelant les grandes lignes de

la stratégie globale du Fnuap, le diplomate onusien a précisé que l'action de l'agence repose essentiellement sur la santé sexuelle et reproductive, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, l'accompagne-

ment des jeunes et la protection des femmes. « Le triptyque zéro décès maternel évitable, zéro besoin en matière de planification familiale et zéro violence basée sur le genre », résume cette vision, a expli-

qué le représentant du Fnuap. L'implication communautaire, la mobilisation des ressources y compris locales, l'utilisation efficace des fonds disponibles, la prise en compte des divers contextes humanitaires notamment la covid-19 font partie des thématiques sur lesquelles les échanges ont porté. Pour sa part, Aimé-Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement, représentant la ministre du Plan et de la Statistique, a souligné l'urgence de poursuivre et de consolider cet exercice par la transmission, par toutes les parties prenantes, de contributions écrites. Celles-ci seront transmises à la direction exécutive du Fonds des Nations unies pour la population, pour leur considération dans le cadre de la préparation du plan stratégique du Fnuap 2022-2025.

Rominique Makaya

VISITEZ

LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TRANSPORTS

La Cicos explique son implication dans le secteur fluvial

La séance de travail axée sur l’organisation institutionnelle et le fonctionnement de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) en lien avec son statut d’institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cemac) a été présidée le 13 avril à Brazzaville par l’inspecteur général des transports, Jean Frédéric Dahou Mondjo, en présence de la secrétaire générale de ladite institution, Mme Enaw née Judith Efundem Agbor.

Les collaborateurs du ministre et les cadres de la Direction générale de la navigation fluviale (Digénaf), ont été sensibilisés aux mandats, à l’organisation et de la (Cicos). A cet effet, les communications suivantes ont été présentées : la Cicos (mandat, organisation, fonctionnement, activités) ; les enjeux liés à la Promotion de la navigation intérieure, les projets relatifs à la navigation et les attentes vis-à-vis du MT-AC-MM ; la situation sur le développement de l’Ecole régionale de la formation aux métiers de la navigation (LERFMNI) et, enfin, la présentation succincte du Manuel des procédures pour les Avis motivés. Cette séance de travail a permis aux participants de partager des informations d’ordre général et d’approfondir les questions spécifiques pour la bonne connaissance de la Cicos et une meilleure implication des acteurs du ministère, dans les activités de la Cicos. Signalons qu’à la veille, cette mission conduite par la secrétaire générale de la Cicos, a été reçue en audience par la ministre du



Plan, de la Statistique et de l’Intégration régionale, des Transports, de l’Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ebouka Babackas. Au cours de cet entretien, les deux interlocutrices ont abordé et approfondi trois questions essentielles, à savoir : l’organisation institutionnelle et le fonctionnement de la Cicos ; la question de la représentativité

des pays membres de la Cicos au sein des instances de prise de décision de l’Institution ; la tenue prochaine de la quinzième session ordinaire du Comité des Ministres de la Cicos, et les grands dossiers y relatifs. « Nous sommes ici depuis le 12 dans le cadre de nos activités avec Mme la Secrétaire générale de la Cicos. Nous avons saisi cette

Pendant la séance de travail occasion pour sensibiliser les différentes directions du ministère en charge des transports pour présenter certains outils élaborés au sein de la Cicos qui appuie les Etats dans leurs politiques de gestion de la navigation par voie d’eau intérieure », a précisé à l’issue de cette séance de travail le directeur des ressources en eau de la Cicos, Georges Gulemvum-

ga. Situé au cœur de l’Afrique, le bassin du Fleuve Congo s’étend sur dix pays. Avec un débit moyen de 41.000 m3/s à Kinshasa/ Brazzaville, le bassin du Congo compte plus du tiers des ressources en eau douce de l’Afrique et offre des potentialités énormes, particulièrement en matière de production hydro-électrique, de navigation intérieure et d’irrigation. Avec ses forêts tropicales humides, il constitue l’une des plus grandes réserves de biodiversité de la planète. Conscients des enjeux de développement dans le bassin du Congo, les chefs d’Etats de quatre pays riverains (la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo et la RDC), ont signé, le 6 novembre 1999 l’Accord instituant un Régime fluvial uniforme et créant la Cicos pour l’amélioration des conditions de navigation des cours d’eau du bassin, dans le respect des principes de liberté de navigation intérieure.

Guillaume Ondze

MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE

Les nouvelles recrues appelées à l’assiduité au travail

Le ministre d’Etat en charge de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche, Henri Djombo, a fait une communication le 14 avril à Brazzaville au cours de laquelle il a invité les 229 agents affectés à son département à l’assiduité et au respect des règles déontologiques.

Il s’agit de 43 agents détenteurs de masters, doctorats ; 88 possédant la licence, le BTS et l’ITDR ; 69 bacheliers ; 18 ayant le BET et BEPC et onze agents subalternes recrutés au titre du quota 2019. « Vous arrivez à un moment où notre secteur doit jouer un rôle presque prépondérant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement 2018-2022, qui définit l’agriculture comme l’un des principaux piliers de croissance et de diversification économique », a indiqué le ministre Henri Djombo. « Malheureusement, il y a quelques dysfonctionnements liés principalement à l’insuffisance des effectifs en raison des départs à la retraite, les changements de carrière ainsi que les décès. En 2018, le déficit déclaré dans notre secteur était de 3445 personnes », a-t-il ajouté. Devant les exigences de la mise en œuvre du Plan national de développement, a poursuivi Henri Djombo, quelques possibilités se sont ouvertes en particulier en faveur des secteurs sociaux mais aussi de l’agriculture. Donnant ainsi la délibération au ministère de l’Agriculture de recruter 1050 agents sur une période de 5 ans. « Vous avez été recrutés pour servir au ministère de l’Agriculture, pas ailleurs. A ce titre, il est prévu la signature d’un engagement décennal par chaque agent, pour servir au minimum dix ans dans le secteur, avant d’aller dans un autre ministère », a-t-il déclaré. En vue de réduire le déficit en ressources humaines dans les services techniques et dans les administrations publiques, le gouvernement a décidé de recruter 6700 agents civils.

Lopelle Mboussa Gassia

CRF

Des agents réclament le paiement des émoluments

Les agents de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ont abandonné le 13 avril les bureaux pour obliger la hiérarchie à payer les trois mois de leurs salaires de cette année en cours.

Aux heures de travail, le personnel a choisi de se placer pêle-mêle le long de l’avenue où le tableau blanc indique ces écrits : « la CRF en grève 14 mois impayés pour les agents, trop c’est trop ! ». Dans la cour, les uns sont emportés par la colère tandis que les autres chuchotent devant les bureaux exigeant la régularisation de leur situation. Les agents revendiquent le paiement de salaires de 2016, les deux mois de salaires de cette année en cours. Ils réclament également leur avancement au sein de l’administration. A cela, s’ajoute le non versement des cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale. Interrogé sur la situation, un agent qui a requis son anonymat a indiqué que la concertation avec la hiérarchie ne les rassure pas sur ce problème. Toutefois les syndicats ont proposé aux agents le paiement de deux mois de salaires à l’issue de leur concertation avec la direction de la CRF. « La proposition faite aux syndicats pour payer deux mois de salaire ne

trouve pas notre assentiment sur quatorze mois d’impayés. Nous exigeons nos trois mois de salaires avant que la suite soit régulière. Le directeur général de la CRF a informé ouvertement d’une épargne d’un montant de deux milliards quatre cents millions francs

« La proposition faite aux syndicats pour payer deux mois de salaire ne trouve pas notre assentiment sur quatorze mois d’impayés. Nous exigeons nos trois mois de salaires avant que la suite soit régulière. Le directeur général de la CRF a informé ouvertement d’une épargne d’un montant de deux milliards quatre cents millions francs CFA en faveur des agents et des retraités de la CRF ».

CFA en faveur des agents et des retraités de la CRF ». En rappel, la délégation de la Fédération des associations des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires conduite par Henri Bossenga a profité également pour examiner la situation lors de son entretien avec le directeur général de la CRF portant sur le virement des pensions des retraités. A sa sortie d’audience, le président de la Fédération, Henri Bossenga a indiqué : « Le paiement de salaires des agents de la CRF se fait en fonction du virement des pensions des retraités car ils n’ont pas un budget propre à eux. Ils sont payés à travers des fonds de pensions des retraités. La question des retraités de la CRF avait conduit à un entretien avec le ministère des Finances qui nous a donné une réponse révoltante ». Le but de la rencontre avec le directeur général était de l’informer sur les différentes activités menées au sein de la fédération, a-t-il précisé.

Lydie Gisèle Oko

JIU-JITSU

Les clubs Eben Ezer et Feu du dragon s'affrontent en amical

Dans le cadre des célébrations des dix ans du club Eben Ezer, un tournoi interclub a été organisé avec le club Feu du dragon de Brazzaville.



Les athlètes après la compétition/DR

A l'initiative du responsable d'Eben Ezer, Me Ted Mavoungou, ceinture noire 2^e dan, la compétition interclub de Jiu-jitsu dénommée Séverin Itoua Gustave a regroupé plus de dix athlètes. Selon Me Ted Mavoungou, le but de cette compétition est de redonner espoir aux jeunes qui apprennent le Jiu-jitsu malgré la crise qui mine la fédération. « L'activité qui nous a réunis, le 11 avril, est une compétition interclub dénommée Séverin Itoua Gustave. Il y a deux ans déjà que la fédération du Jiu-jitsu est dans une crise. Le sens des arts martiaux n'est ni dans le

score ni dans le record », a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'il est nécessaire de revaloriser le Jiu-jitsu en particulier et l'art martial en général. Au terme de cette compétition qui a permis aux athlètes de prêter sur le tatami devant le public, les médailles de reconnaissances ont été octroyées aux meilleures. Notons que le ju-jitsu regroupe des techniques de combat qui furent développées par les Samourais durant l'époque d'Edo. Elles enseignaient aux Samourais à se défendre lorsqu'ils étaient désarmés lors d'un duel ou sur le champ de bataille.

Rude Ngoma

7^e ART

Un appel à soumission vidéo aux jeunes cinéastes

Le Festival vidéo Plural + Youth lance en collaboration avec l'Alliance des Civilisations des Nations unies (UNAOC) et l'Organisation internationale (OIM) un appel à soumission vidéo destiné aux jeunes cinéastes du monde entier.

Les organisateurs de cet événement encouragent les jeunes du monde entier à soumettre des films et à faire entendre leur voix sur les problèmes sociaux urgents. La date limite de dépôt de candidatures est fixée au 18 juin 2021. Les jeunes de 12 à 25 ans sont invités à déposer de courts métrages originaux et créatifs qui véhiculent des messages constructifs liés aux thèmes de la migration, de la diversité, de l'inclusion sociale et de la prévention de la xénophobie. Les vidéos seront choisies en fonction de leur potentiel à avoir un impact sur le public, ainsi que de leur contenu artistique, innovant et créatif. Le membre du jury international sélectionnera un court métrage dans chacune des trois catégories d'âge comprises entre 12 et 25 ans et décernera trois prix spéciaux : le premier, le Prix spécial pour la prévention de la xénophobie, récompensera un film qui illustre le mieux la question de la xénophobie et encourage le respect de tous. Le second, le prix # forSafeWorship, gratifiera un film qui explore le mieux le thème de la diversité religieuse et de la coexistence entre les religions et les croyances dans le monde moderne.



Le troisième, le Prix de la Solidarité au milieu de la Covid-19 distinguera un film qui parcourt le mieux l'impact de la Covid-19 et de la stigmatisation associée sur les groupes minoritaires et le besoin d'unité et de solidarité pour garantir l'accès équitable aux traitements et aux vaccins. Les organisations accorderont également une multitude de prix et d'opportunités professionnelles à plusieurs jeunes cinéastes. La cérémonie de remise des prix Plural + aura lieu à la fin de 2021. Les vidéos gagnantes bénéficieront de la visibilité internationale, et les lauréats auront l'opportunité de rencontrer et créer de réseaux avec de nombreux professionnels pour explorer les opportunités de distribution et de diffusion de leur travail.

Soumettez une vidéo A ≠ plural plus 21. Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B. agent des Dépêches de Brazzaville, Célestin Mbemba, les Kahunga et la mutuelle Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, mutualistes, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, mère et grand-mère, Mme Richard Voumi née Irma Mbemba, survenu le vendredi 2 avril 2021 à l'hôpital de base Makélékélé à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°2112, rue Makoumbou Ma Mpombo à Bifouiti (Sita dia Tsiolo) réf. rond point Bifouiti. Le programme des obsèques se présente comme suit : Samedi 17 avril 2021 -9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé -10h00 : départ pour le cimetière familial à Mvouanga ; -15h00 : retour à Brazzaville ; -17h00 : fin de la cérémonie.

Les familles Nkouka, Samba, enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, soeur, fille, nièce, grand-mère, arrière-grand-mère la veuve Nkouka Yandibene née Samba Agnès le lundi 29 mars 2021 à Paris en France. Les obsèques auront lieu selon le programme ci-après :

Mardi 13 avril 2021 :

16h30 : arrivée de la dépouille mortelle par vol Air France
18h00 : dépôt de la dépouille à la morgue de Makélékélé
18h30 : retour à la veillée sis avenue Sita Diatsiolo à Bifouiti

Jeudi 15 avril 2021 :

09h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé
10h00 : départ de la dépouille mortuaire pour l'esplanade de la morgue de l'hôpital Blanche-Gomez
10h30 : messe de requiem sur place
11h00 : recueillement de la famille, amis et connaissances
12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne
15h00 : Fin de la cérémonie
Paix à ton âme maman Agnès.



IN MEMORIAM

1 an sans toi

19 octobre 1935 - 8 avril 2020



A l'occasion de la commémoration du premier anniversaire de la disparition de François Luc Macosso, la veuve, les enfants et la famille vous renouvellent leurs vifs remerciements pour votre soutien multiforme, pour vos mots et toutes vos marques de sympathie durant cette épreuve. En ce jour commémoratif, nous vous invitons à avoir pour lui une pensée pieuse. "Place-moi contre ton cœur, comme ton cachet personnel ; gardes moi près de toi comme la pierre gravée à ton nom que tu portes au bras. C'est que l'amour est aussi fort que la mort..." Cantique des cantiques 8-6

IN MEMORIAM



Du 14 avril 2020 au 14 avril 2021, cela fait exactement 1an que Pierre Mahinga, ancien directeur général du Port autonome de Pointe-Noire est décédé en France. La famille Mahinga représentée par Léopold, Rufin et David, respectivement frères et neveu, éternellement rattachés à la mémoire du défunt, renouvellent leur profonde gratitude aux parents, amis et connaissances qui par leurs présences ou assistances multiformes aux obsèques, ont rendu leur dernier hommage digne à l'illustre disparu. « Ne vivant plus de ce monde, Pierre Mahinga est toujours et toujours proche ».

DROITS DE L'HOMME

Les officiers de police judiciaire appelés à respecter les procédures dans l'exercice de leurs fonctions

Un atelier de renforcement de capacités des agents de la force de l'ordre sur les droits de l'homme et les textes réglementaires en matière d'arrestation et autres abus constatés en milieu carcéral a été ouvert le 14 avril à Pointe-Noire.

Organisée par l'Association Horizon d'actions futures (AHAF), cette session de formation financée par l'Union européenne s'inscrit dans le cadre du « Projet Prévenir et agir contre la torture et les détentions arbitraires ensemble (Pacte) que mène l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) en partenariat avec Agir ensemble pour les Droits de l'homme (AEDH) a pour but, entre autres d'amener les officiers de la police judiciaire évoluant dans les brigades de gendarmerie et commissariats de police des arrondissements 1 Lumumba et 6 Ngoyo, ceux évoluant à la Maison d'arrêt de Pointe-Noire à améliorer leur façon de travailler en lien avec les textes réglementaires.

Pour les organisateurs, cette formation qui va durer deux jours va aussi permettre de rafraîchir les connaissances en matière de pro-



La photo de famille à la formation des OPJ à Loukabou/Adiac

cédures d'arrestations et de détention des présumés et/ou des coupables au regard du code pénal et des procédures pénales en République du Congo ainsi que sur les instruments nationaux et internationaux portant sur les droits des détenus. «AHAF ambitionne ainsi l'amélioration des connaissances du personnel de la force publique

sur les droits de l'homme et de susciter en eux l'éveil continu de la culture des bonnes pratiques professionnelles en matière d'interpellation et d'arrestations en vue de l'adoption et du respect des droits de l'homme », a dit Syd Donald Tsiba, secrétaire général de AHAF et d'ajouter que cela contribuera grandement à la réduction des

arrestations arbitraires, des détentions illégales et des actes de torture ou autre traitement cruels et inhumains dégradant en République du Congo.

A l'ouverture T.J. Chris Zekakany, procureur de la République, a exposé sur les thèmes « Procédure d'arrestation selon le code pénal congolais » et « détention préventive selon le

code pénal congolais ». Les autres thèmes débattus au cours de cette formation sont : Droits du détenu selon le code pénal congolais, Droits de l'homme, instruments nationaux prônant les Droits des détenus, instruments internationaux prônant les droits des détenus.

Signalons que l'Association Horizon d'Actions Futures (AHAF) est une ONG créée en 2014 et dont les actions s'inscrivent dans l'appui au développement des programmes de : promotion et défense des droits des minorités vulnérables, promotion et défense de l'environnement, soins de santé primaires, appui aux initiatives de développement économique et social des populations vulnérables, promotion de l'artisanat, art et culture, sans oublier l'ingénierie sociale (études et formation).

Hervé Brice Mampouya

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La 8^e édition des 4D aura lieu au Cameroun

Axée sur le thème: « Comment impulser la féminisation et l'entrepreneuriat féminin », cette 8^e édition des Diners débats des dirigeantes (4D) se déroulera le 17 avril à Douala, capitale économique du Cameroun.

Le nombre de participantes à l'évènement a été limité cette année à une vingtaine seulement à cause de la pandémie de Covid-19. Les assises permettront de débattre des questions portant sur : l'opportunité de la création d'un fonds d'investissement par les femmes et pour les femmes, afin de développer l'entrepreneuriat féminin ; les avantages et inconvénients de la mise en œuvre, dans le cadre d'une loi, des quotas pour la féminisation des postes de direction ; l'appel aux dirigeantes volontaires pour le mentorat et le coaching des femmes cadres et dirigeantes.

Les participantes échangeront aussi sur le plan d'actions pour accélérer la féminisation du top management et la valorisation des entreprises, qui dans le cadre de leur responsabilité sociétale, favorisent la promotion des femmes aux postes de direction et accompagnent l'entrepreneuriat féminin. Bien que consacrés à la gent féminine, les 4D sont ouverts à tous. De ce fait, la question sur l'identification des hommes « HeforShe » ambassadeurs de la féminisation

et soutien de l'entrepreneuriat féminin sera aussi évoquée à cette 8^e édition qui a pour marraine Michèle Blanche Fongang Fotso, président directeur général de Michele's corporation.

Initié par l'Institut Afrique-RES, spécialisé dans la responsabilité sociétale des entreprises, le projet Dirigeantes (constitué du Magazine Les Dirigeantes, le site internet Les dirigeantes et les 4D) consacré au management féminin a été lancé en 2016 à Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo qui a déjà abrité deux éditions des 4D. Il s'agit notamment de la première qui a eu lieu le 3 mars 2016 sur le thème : « L'entrepreneuriat féminin et la contribution des dirigeantes africaines aux objectifs de développement durable ». Et la troisième qui s'est déroulée le 3 mars 2017 avec pour thème : « Comment concilier vie privée et vie professionnelle pour la performance des entreprises ? ». Les deux éditions ont eu comme marraine la chanteuse, auteure, compositrice, interprète et productrice camerounaise Sally Nyolo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère de l’Aménagement, de l’Equipement du Territoire, des Grands Travaux
Cellule d’Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral
au sein de la Délégation Générale aux Grands Travaux.

MULTINATIONAL RDC/CONGO : PROJET D’AMENAGEMENT DES ACCES ROUTIERS AU PONT ROUTE-RAIL SUR LE FLEUVE CONGO

La République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (FAD) à travers le FPPI-NEPAD, un don en vue du financement des études du raccordement routier Yié-Maloukou ».

Ce projet vise les principaux objectifs suivants :

Sur le plan sectoriel du projet : assurer la continuité du système de transport sur le corridor Tripoli – Windhoek et à de contribuer à la promotion de l’intégration régionale en Afrique Centrale.

Sur le plan spécifique : la création d’une liaison routière permanente entre la RDC et la République du Congo. Le projet est articulé autour de : (i) voies d’accès désignant, en rive droite du fleuve Congo (République du Congo), les voies reliant le Pont à la RN 1 et ; (ii) de voies de raccordement comprenant : en République du Congo, la route Igné – Zone Economique Spéciale de Maloukou Tréchet.

Le projet porte sur les composantes suivantes : Partie République du Congo

Composantes

- A. Travaux routiers :
- B. Aménagements connexes
- C. Appui institutionnel et facilitation des transports
- D. Gestion du projet

Description

- Non applicable
- Non applicable
- Etudes techniques détaillées de la route Yié – Maloukou Tréchet (27 km) y compris celle d’impact environnemental et social
- Etudes techniques détaillées de mise à niveau et de réhabilitation de la route Igné – Zone Economique Spéciale de Maloukou Tréchet y compris celle d’impact environnemental et social
- Audit comptable et financier ;
- Suivi-évaluation de l’impact socio – économique du projet y compris la mise en œuvre du PGES et du PAR ;
- Fonctionnement de l’organe d’exécution

Acquisition des Services :

Toutes les acquisitions des services de consultants ainsi que les services autres que ceux des consultants financés par la Banque, se fera conformément à la politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d’octobre 2015 et selon les dispositions mentionnées dans l’Accord de financement. Plus particulièrement, les acquisitions seront effectuées comme suit

Les méthodes et procédures d’acquisitions du cadre de passation des marchés de la Banque (« système de la Banque ») seront utilisées pour les transactions suivantes :

Consultants : Tous les services de consultants prévus dans le cadre du projet notamment (i) les Etudes techniques détaillées de la route Yié – Maloukou Tréchet (27 km) y compris celle d’impact environnemental et social ; (2) les Etudes techniques détaillées de mise à niveau et de réhabilitation de la route Igné – Zone Economique Spéciale de Maloukou Tréchet y compris celle d’impact environnemental et social ; (3) l’Audit comptable et financier ; (4) le Suivi-évaluation de l’impact socio – économique du projet y compris la mise en œuvre du PGES et du PAR ; (5) consultant individuel pour l’appui à l’Unité de Coordination en Suivi du projet et passation des marchés.

Les dossiers de sollicitation (TRD, AMI, DDP etc) devraient être disponibles au mois de juin 2021, au plus tard.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l’adresse suivante :

Délégation Générale aux Grands Travaux
Immeuble du Ministère de l’Aménagement, de l’Equipement du Territoire, des Grands Travaux, Place de la République, Brazzaville
Personne à contacter : Monsieur Oscar OTOKA, Coordonnateur Technique
Tel : +242 06 668 0522, 06 868 80 35
Email : otoka2002@yahoo.fr ; batoung123@gmail.com ; payima6@gmail.com

POINTE-NOIRE

Les conseillers et agents municipaux formés sur la planification et la prospective territoriale

Les conseillers et agents municipaux de la ville de Pointe-Noire renforcent leur capacité en matière de planification et de perspective territoriale. Cette formation qui s'étend du 12 au 14 avril, s'inscrit dans le cadre du projet développement urbain et restructuration des quartiers précaires(Durquap).

L'objectif visé est de donner aux participants un aperçu de la diversité des démarches engagées sur les territoires en République du Congo aux différentes échelles. En outre, cette formation leur permettra de mieux maîtriser les différentes facettes de la prospective territoriale en vue de mener ou de piloter une démarche adaptée aux caractéristiques et aux enjeux de leur territoire. La formation a été axée sur deux thématiques, notamment la planification urbaine et la prospective territoriale, ainsi que la gestion de l'environnement des risques. Au cours de cet atelier, l'assistance a pu comprendre qu'ils existent en République du Congo de nombreux instruments juridiques relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement. Il s'agit là en fait d'un cadre légal non limitatif décliné sur la loi numéro 43-2014 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, le décret numéro 2014-246 du 28 mai 2014 relatif au permis de construire qui déclare l'obtention d'un permis de construire et bien d'autres.



Les conseillers et agents municipaux en pleine formation/DR

Afin de leur permettre d'être plus performants dans leur exercice, ces agents ont également été édifiés sur les outils de l'aménagement du territoire ainsi que les choix stratégiques d'aménagement du territoire. Au nombre de ceci figurent en bonne place, le schéma national d'aménagement du territoire, le

code d'aménagement des territoires et de l'urbanisme, les schémas et les plans départementaux d'aménagement du territoire, les schémas sectoriels et directeurs de la ville, les plans d'urbanisme et les schémas d'aménagement et de revitalisation des villages. Il sied de rappeler que la prospective territoriale est un outil in-

contournable dont dispose l'Etat pour penser à l'avenir du territoire. Elle se fait sur la base d'une meilleure compréhension des dynamiques territoriales, et d'une analyse des enjeux, des mutations et des ruptures auxquelles sont confrontés les Territoires dans leur développement. L'objectif est de prévoir les évo-

lutions et les tendances lourdes à moyen et long termes et de coordonner les moyens pour promouvoir un développement socioéconomique durable des territoires. Dans ce cadre, le Ministère en charge veille au renforcement de l'anticipation des problématiques territoriales à travers le développement de visions prospectives stratégiques et thématiques en relation avec la promotion de la compétitivité et de l'attractivité des territoires, l'appui à la gestion des territoires sensibles et à leur développement durable, ainsi qu'au renforcement de l'armature urbaine en relation avec le développement territorial. Notons que cette formation va permettre de consolider les compétences et les connaissances des cadres des collectivités locales en matière de planification et de prospective territoriale, de management et de dynamisation de l'économie locale. Au programme de cette formation alternent des parties théoriques avec des exercices pratiques ; des travaux de groupe et des simulations.

Hugues Prosper Mabonzo

LANGUES MATERNELLES

Les enfants et les parents déterminés à assurer la pérennité du patrimoine linguistique

Le Cercle culturel pour enfants a organisé le 8 avril à son siège à Louesssi dans le 3^e arrondissement Tié Tié un concours de poésie en langue maternelle.

C'est grâce au partenariat fécond entre l'association Yidika (France), Nzo Buku et la direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire, que ce concours qui entre dans le cadre de la 2^e édition locale de la Journée internationale de la langue maternelle a été initié afin de répondre au thème annuel « Sauvons nos langues ». Face au danger dû à la perte et à la disparition de plusieurs langues locales dans le monde en général et dans notre pays en particulier, le Cercle culture pour enfants (CCE) a organisé ce concours afin de donner la parole à l'enfant à travers la poésie, de créer et susciter l'éveil poétique chez l'enfant, interpeller les parents à accompagner les enfants dans la recherche dans le domaine culturel, faire prendre conscience aux enfants de leur devoir et de leur rôle de futur citoyen, réaliser un recueil de poèmes en langues maternelles. « Beaucoup de nos langues ont disparu, d'autres sont en voie de l'être. Que devons-nous faire pour sauver nos langues ? Nous devons les écrire mais aussi les apprendre à nos enfants pour qu'à leur tour ils les transmettent aux générations à venir », a dit Alphonse Chardin Nkala, directeur dé-

partemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire. Le concours de poésie ouvert aux enfants de 7 à 17 ans a donc réuni les enfants dans cinq catégories, à savoir : catégorie A : les enfants de la 4^e à la 3^e, catégorie B : les enfants de la 6^e à la 5^e, catégorie C : Les enfants du CM1 et CM2, caté-

gorie D : les enfants du CE1 et CE2, catégorie E : Les enfants du CP1 et CP2. « Pour les organisateurs, ce concours est avant tout un moyen



Des lauréats à Louessi/Adiac

pour mettre en relation par la poésie en langue maternelle les parents, les enfants et l'école. Il n'est nullement une émulation inter-scolaire, ni une compétition entre écoles mais plutôt une occasion de réunion et d'échanges autour des langues locales que nous devons tous sauver », a réitéré Joel

Nkounkou, directeur départemental du Cercle Culturel pour enfants. Ainsi, des textes et poèmes tels A ma mère de Camara Laye, pour les 6^e et 5^e, je guérirai, pour les CM1 et CM2, Le faux malade pour les 4^e et 3^e, l'enfant et l'oiseau de Christian Gali pour les CE 1 et CE2 ont été proposés aux enfants candidats. Traduits en langues maternelles, en famille, ces textes ont été dits en public et devant un jury éclectique présidé par Jean-Baptiste Tati U'taliane,

écrivain et enseignant. Deux passages sur le podium ont été nécessaires pour les dix candidats issus des écoles Henri Barbusse, Christ-Vit, Les pédagogues, Saint Urbain, de convaincre et recevoir l'assentiment du jury. Des textes déclamés et lus en bembé, vili, loubou, Pounou, lari, mbochi, lali, mbamba... Après la délibération du jury, c'est Mpassi Ngoma, Elvebram, élève en classe de CM2 à l'école privée Henri Barbusse qui a occupé le premier rang avec la note de 7,5 consécutive à sa présence scénique, sa gestuelle et son aisance dans le maniement de la langue. Mountsouka Alban Emma, en classe de CE1 à Henri Barbusse avec 7 points a été classé 2^e et Ndombo Flavie, élève en 6^e à Christ -Vit 6,5 points est sortie 3^e devantant Bouiti Beverly,4^e, élève en 3^e aux Pédagogues avec 5 points. Quant à Ngombo Divin, élève au CP1 à Henri Barbusse, il a reçu le prix d'encouragement pour avoir récité Ma Main en langue lari. Lécole privée Christ-Vit est distingué pour son implication multiforme et son dévouement à la réussite de l'activité. Des fournitures scolaires et un abonnement gratuit ont été offerts aux élèves méritants, heureux d'avoir participé à cette aventure à la fois ludique et éducative. Les parents et enseignants ont également apprécié la louable initiative du CCE et ont souhaité sa pérennisation.

Hervé Brice Mampouya

NOUVEAU QUINQUENNAT

Denis Sassou N’Guesso attendu sur plusieurs fronts

Le mandat qui débute ce vendredi, à partir de la prestation de serment du président de la République élu, ne ressemblera peut-être en rien à ceux qu’il avait accomplis auparavant en raison de sa spécificité. Il y a lieu, en effet, de l’envisager sous le signe du parachèvement d’une œuvre de construction nationale amorcée de longue date entre volonté de moderniser le pays et d’immenses contraintes conjoncturelles.

Ce 16 avril 2021, comme il le fit il y a cinq ans, le président Denis Sassou N’Guesso prête serment pour un nouveau quinquennat à la tête du Congo. Les adeptes de l’inventaire n’ont de cesse, chaque fois qu’ils font allusion à cette échéance, de rappeler que le dirigeant congolais cumule plus de trois décennies au pouvoir. A la vérité, au long de ce parcours, à chaque mandat gagné correspondaient des défis à relever pour le titulaire, et un train de demandes pour la population. De toute évidence, pour les cinq printemps à venir, devant les besoins toujours croissants de ses compatriotes, Denis Sassou N’Guesso est face à l’impératif de réussir. Décryptage.

L'exposé des motifs

Le 5 mars, lorsqu’il lance officiellement sa campagne électorale en présence de ses nombreux partisans amassés place du Rond-point Lumumba, à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, Denis Sassou N’Guesso tient en main un opusculé d’une soixantaine de feuilles. Son « projet de société », pour tout dire. Sur la première et la dernière page de celui-ci il est écrit : « Ensemble, poursuivons la marche ». Il en commente les grandes lignes séance tenante, et poursuit cet exercice durant deux semaines dans les douze chefs-lieux des départements du Congo. Ce document ayant été largement distribué pendant la campagne électorale, nous nous contenterons ici de revenir sur la vision essentielle que le candidat de la majorité présidentielle, élu à l’issue du scrutin présidentiel du 21 mars avec un score parlant de 88,40%, a partagée aux Congolais qu’il a rencontrés aux quatre coins du pays au cours de cette période de grande mobilisation. Ceux qui voudraient en savoir plus trouveront sans doute ce « projet de société », dans les bureaux de l’immeuble ayant abrité la direction de campagne du candidat.

La compétition interdépartementale

L’un des messages les plus entendus du vainqueur de la présidentielle du 21 mars lors de sa campagne électorale portait sur la priorité qu’il promet d’accorder à l’agriculture dans le pays. Il s’agit, expliquait Denis Sassou N’Guesso, de réduire la dépendance du Congo en matière d’importation des produits alimentaires. Près de 700 milliards FCFA par an, concédait-il. Produire suffisamment sur place ce que l’on consomme puis en exporter l’excédent inverserait cette dépendance de façon progressive, soutenue et durable. Le Congo devra cependant poursuivre des réformes pour se relever de la double crise économique et sanitaire dont les effets sur la reprise de la croissance restent sévères. Le candidat ajoutait que cette politique de diversification de l’économie passera par la mécanisation de l’agriculture à



Denis Sassou N’Guesso à Pointe-Noire, le 5 mars, lors du lancement de sa campagne Adiac

partir des tracteurs montés dans les ateliers de la zone industrielle et commerciale de Maloukou qui est implantée à quelque 35 km de Brazzaville sur la RN2. En fonction des potentialités dont ils disposent, de l’adhésion des Congolaises et des Congolais qui y habitent, les douze départements du Congo entreraient ainsi dans une compétition saine de valorisation des sols, de transformation et de commercialisation de produits agricoles, d’élevage et de promotion du tourisme. Du succès de ces initiatives annoncées dépendrait aussi la forte utilisation de la main-d’œuvre jeune dans un pays où, comme on le sait, la couche juvénile est confrontée aux problèmes d’embauches. Est-il donc possible que dès l’entrée en fonction du futur gouvernement, des directives fermes et des objectifs à atteindre seront prescrits aux hommes et aux femmes en qui incomberont les charges ministérielles dans les secteurs de l’agriculture, de l’élevage, du tourisme et de l’industrie ?

Le front social

Il n’est pas aisé de déterminer ce que c’est que le front social tant il est problématique de l’enfermer dans le carcan de la satisfaction des seuls besoins courants d’une catégorie de la population. Le front social est transversal à d’autres domaines de l’activité humaine. Il part de la dette mensuelle de l’Etat vis-à-vis des fonctionnaires qu’il emploie, à la mise en adéquation des structures éducatives et sanitaires. Par ailleurs, améliorer les conditions d’accès des gens à l’eau potable, à l’électricité et à l’internet, prémunir la jeunesse contre les mauvaises fréquentations et la consommation des drogues, s’acquitter de la pension du retraité et de la bourse de l’étudiant, viabiliser les marchés domaniaux, encourager l’initiative privée, viabiliser les transports publics et les voiries urbaines, sortir l’arrière-pays de l’enclavement sont des

demandes qui se valent. A ce titre, nous nous permettons de citer les neuf points de concentration de « Ensemble, poursuivons la marche », en ce qu’ils représentent par leur interdépendance, le concentré des engagements pris par Denis Sassou N’Guesso pour le prochain quinquennat : « *Consolider les fondements du vivre ensemble, relancer l’économie et créer des emplois, soutenir le développement de l’agriculture, s’approprier le développement durable, assurer le progrès social pour tous, éradiquer des antivaleurs, redynamiser la vie culturelle nationale, revitaliser le sport, réorganiser la diplomatie et contribuer à la paix et à la stabilité en Afrique et dans le monde* ».

La paix civile

Après des années des guerres civiles à répétition, le Congo a recouvré la tranquillité. Mais la paix civile, l’expérience l’a montré, doit toujours être consolidée par la pratique quotidienne des institutions publiques et des citoyens. Beaucoup avaient redouté que le processus électoral dont la première manche vient de s’achever avec la proclamation définitive des résultats de la présidentielle par la Cour constitutionnelle provoque à nouveau des heurts au sein de la société en raison des précédents vécus en 2016. Tout s’est terminé dans le calme, la preuve que les Congolais peuvent surmonter leurs divergences par le dialogue et la concertation. Il revient toutefois aux instances chargées de veiller à la paix civile de faire en sorte que les droits et libertés garantis par la Constitution aux citoyens soient assurés en toutes circonstances, et que la stabilité de laquelle chacun peut aller et venir sur le territoire national demeure.

L'extérieur

Ayant toujours su vivre en bonne intelligence avec ses voisins et ses partenaires africains et des autres parties du monde,

le Congo a apporté depuis plusieurs années sa contribution à la recherche des solutions aux conflits qui secouent de nombreux pays notamment en Afrique. Pour l’exercice qui commence, Brazzaville devra poursuivre sur cette voie tout en améliorant au quotidien sa gouvernance interne pour harmoniser ses vues avec l’extérieur sur les questions d’intérêt commun. La coopération bilatérale et multilatérale et la promotion des investissements étrangers se nourrissent de ces préalables. Ces dernières années, les processus électoraux en cours sur le continent focalisent l’attention de la Communauté internationale et tout particulièrement des pays dont l’expérience dans ces mécanismes est séculaire. En tout état de cause, la reconnaissance que l’Afrique attend des puissances extérieures devrait être à la mesure des

efforts que les pays qui la composent fournissent pour réduire les inégalités, améliorer les conditions de vie de leurs populations et faire que les élections ne débouchent pas sur des conflits fratricides.

Enfin, l’homme !

Les développements qui précèdent tournent autour des écueils qui jalonnent le mandat présidentiel 2021-2026. Pour avoir accompagné le dénouement pacifique de l’élection majeure du mois passé, les Congolais espèrent être payés en retour de leurs efforts par la mise en œuvre concrète des engagements pris par le président de la République. Il est tout à fait indiqué aussi qu’autant qu’ils se sont mobilisés à leur tour, les meneurs du camp de la majorité présidentielle attendent eux également d’être récompensés. Pour autant, ce nouveau quinquennat est celui des fidèles qui se sont distingués pendant la campagne électorale, mais aussi celui de ces Congolaises et Congolais venus de partout, qui tiendront le pari de démontrer par la pratique, que le chef de l’Etat a eu raison de leur confier de lourdes tâches. En termes de rétributions ou de « retour sur l’investissement » pour ces acteurs politiques, il n’est pas faux de dire que de Denis Sassou N’Guesso nombre de ses collaborateurs ont été récompensés à divers et plusieurs titres. En vue de « poursuivre la marche ensemble », les termes du contrat politique en cours de signature gagneraient à s’appuyer sur une valeur inestimable en la circonstance qui s’appelle « la preuve par le résultat ». Sans que l’on prétende que ceux qui seront nommés viendront d’une autre planète, disons que les demandes non-exhaustives répertoriées plus haut font la spécificité de ce quinquennat-ci. Attendons l’acte I de celui-ci : la grande prise de parole de vendredi au Palais des congrès.

Gankama N’Siah